

DEPARTEMENT  
DES ARDENNES  
ARRONDISSEMENT DE  
VOUZIER  
VILLE DE  
VOUZIER

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2021/006

Réunion du Mardi 09 février 2021 à 19h  
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 02/02/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 02/02/2021

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, , Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, M. GODART Olivier, Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme MAROTEAUX Nathalie, , Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : M. DESGEORGES Marc ayant donné pouvoir de vote à M. LEBON Christophe, Mme FESTUOT Annie ayant donné pouvoir de vote à M. RENOLLET Hubert, M. LAIES Benoit ayant donné pouvoir de vote à Mme BERGERY Marie-Claude, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à Mme LAMPSON Nadège, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Secrétaire de séance : M. GODART Olivier.

**Objet : Tarifs salle communale de Terron sur Aisne**

**Exposé du Maire,**

Le comité de village qui s'est réuni le vendredi 13 novembre 2020 souhaite instaurer un tarif par demi-journée pour la location de la salle communale.

Pour les personnes extérieures : 35 €

Pour les personnes de la commune nouvelle : 25 €

Pour rappel l'ensemble des autres tarifs ont été votés au Conseil municipal du 15 décembre 2020.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :**

- ACCEPTE les tarifs tels que proposés par le comité de village pour la location en demi- journée de la salle communale de Terron sur Aisne.

Fait en mairie le 12 février 2021

Le présent acte a été :

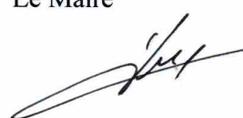
Publié -Notifié le : 7 FEV 2021

Transmis au contrôle de légalité le : 7 FEV 2021

Il est certifié exécutoire.

Le Maire,

Le Maire



Yann Dugard

